

## Biodiversité et compensations écologiques : vers une perte zéro

Contexte de la mise en place de la loi 2016-1087 sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Focus sur la Compensation, 3<sup>e</sup> pilier du triptyque ERC Eviter, Réduire, Compenser



difficilement respectée "

7 novembre 2018

biodiversité ordinaire est souvent oubliée.

De nombreux grands chantiers Avec la loi 2016-1087 quelles avancées?

ENVIRONNEMENT



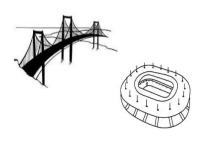


## Avec les innovations de la loi 2016-1087 quel retour d'expérience ?

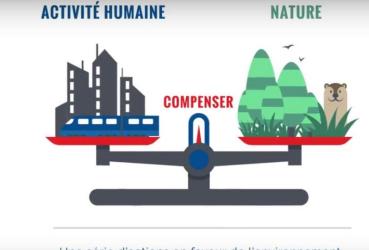
BBOP 2012 : COMPENSATION = actions mesurables d'une politique de conservation conçue pour contrebalancer les impacts résiduels significatifs d'un projet d'aménagement sur la biodiversité qui demeurent après des mesures d'évitement et de réduction de ces impacts

Compenser par la demande

Au cas par cas







Une série d'actions en faveur de l'environnement qui visent à **compenser** l'impact d'une construction ou d'un projet.



À partir de territoires valorisés par anticipation





## nouveautés questions

- Principe : Zéro perte nette
- Notion : Equivalence écologique
- Outils : Réserves d'Actifs Naturels ou SNC « Sites Naturels de Compensation » ou « Réservoirs de Biodiversité »
- Marché de la compensation avec des

• Opérateurs de compensation

- Quel avancement dans la mise en place de la loi?
- Quels retours d'expériences ?
- Quelles questions suscitées par les actions en cours?
- Quelle place de l'agriculture et concertatio des agriculteurs?
  - Quels besoins de formations? **P**our quị ?



## Biodiversité et compensations écologiques : vers une perte zéro

Christine KING AAF Section 7



 La position française en matière d'ERC Ophélie DARSES

Ingénieure des Ponts des Eaux et des Forêts. CGDD/SEEIDD/ERNR1



 Compromis autour de l'équivalence écologique Harold LEVREL

Introduction

Professeur à **AgroParisTech** et chercheur en économie écologique au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement **CIRED** 



Retour d'expériences de terrain
Fabien QUETIER
Ingénieur Agronome et titulaire d'un Doctorat en écologie. Directeur d'études chez Biotope

Conclusion

**Catherine AUBERTIN** AAF Section 7